

Contrôle de SES sur les chapitres 2.1 et 2.2 des regards croisés et sur le chapitre 2.1 de sociologie

L'usage de la calculatrice est strictement interdit.

Portables éteints, rangés dans vos sacs.

QUESTION PRINCIPALE (10 POINTS) : Vous montrerez que l'école est source d'intégration sociale.
QUESTIONS COMPLÉMENTAIRES (10 POINTS) : Question complémentaire de savoir-faire (3 points) 1. Lisez les deux données soulignées afin d'en comprendre le sens.
Questions complémentaires de connaissances 2. Expliquez en quoi consiste le salaire d'efficience. (4 points) 3. Qu'est-ce que la demande anticipée ? (3 points)

Document 1 : accès à l'emploi selon le diplôme des jeunes entrés dans la vie active en 2007, en France (en %)

	Principaux contrats lors de la première embauche				Temps partiel
	Contrat à durée indéterminée (CDI)	Contrat à durée déterminée (CDD)	Non-salariés	Total	
Non-diplômés	<u>20</u>	74	6	100	21
CAP-BEP ⁽¹⁾	29	67	4	100	18
Baccalauréat	24	73	3	100	22
Bac + 2	30	66	4	100	13
Licence	37	61	2	100	20
Bac +5-Master 2	<u>51</u>	46	3	100	8
Ensemble	31	65	4	100	17

Source : d'après *Quand l'école est finie*. Centre d'études et de recherches sur les qualifications (Céreq), 2012.

Champ : jeunes ayant occupé au moins un emploi au cours de leurs trois premières années de vie active.

(1) CAP-BEP : le certificat d'aptitude professionnelle (CAP) et le brevet d'études professionnelles (BEP) sont des diplômes de la formation professionnelle en France.

Document 2

L'évolution historique a conduit à accorder une place de plus en plus grande à l'école dans le processus de socialisation. [...] L'école est également le résultat d'un ensemble de projets, édifiés notamment par l'État, visant à édicter des normes sociales et à les imposer à un moment où l'individu est jugé plus malléable : de la formation du citoyen, à la nécessité de préparer à la vie active, l'école se voit assigner des objectifs qui débordent et de loin la transmission de savoirs. [...] La scolarisation était, au début du XX^{ème} siècle, déjà assurée dans l'enseignement primaire (premier degré) mais, en revanche, la progression de la scolarisation dans les collèges et les lycées (second degré) n'a cessé d'augmenter depuis (l'âge de la scolarité obligatoire, prolongé à 16 ans en 1959, est, dans les faits, dépassé la plupart du temps aujourd'hui), particulièrement depuis les années 1960. L'enseignement supérieur a connu –avec un certain décalage– le même phénomène. [...] Cette « massification » de l'enseignement secondaire entreprise à partir des années 1960, et de l'Université, à compter des années 1980, a pour effet de doubler la moyenne du temps passé à l'école depuis le début du siècle.

Source : *Précis de sociologie*, Philippe Riutort, 2014.